



SERVICE CADRE  
DE VIE ET  
PARTICIPATION  
CITOYENNE

**Laboratoire citoyen « circulation et stationnement dans le village des Goudes »,  
jeudi 28 novembre, Maison du Peuple, Madrague de Montredon.  
*RELEVÉ DE DÉCISION***

**Etaient présents en tribune :**

**Ville de Marseille, Mairie du 6-8 :**

- Mme Olivia FORTIN, Maire du 6-8
- Mme Christine JUSTE, Conseillère d'arrondissement du 6-8, déléguée au littoral sud
- Mme Anne MEILHAC, Adjointe à la Maire du 6-8 déléguée à la Transformation de l'espace public
- M. Gwenaël RICHEROLLE, Directeur de cabinet de Mme la Maire
- M. Paul FLAMME, Directeur Général des Services
- M. David DESROCHES, Chef de service cadre de vie et participation citoyenne

**Ville de Marseille, services de la Mairie centrale :**

- M. Yannick TONDUT, Directeur Général Adjoint « Ville de demain »
- Mme Karine GARCIN-ESCOBAR, Directrice Générale adjointe « Ville plus juste, plus sûre et plus proche »
- MME Céline LEFLEFIAN, Directrice de la Police Municipale et de la Sécurité
- M. Mehdi BENMACKHLOUF, Responsable du pôle proximité, Police Municipale
- M. Laurent CLOUCHOUX, Directeur de la Mission Mobilités

**Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)**

- M. Frédéric BOSSARD, Directeur Général
- M. Alexandre STAUB, Chargé d'étude

**Métropole Aix Marseille Provence :**

- M. Thierry COULANGE, Pôle Mobilités, chef du service études
- M. Laurent JONAS, Pôle Voirie, chef du service études

**Parc National des Calanques :**

- M. Martin GASCUEL, responsable de la maîtrise d'ouvrage : *excusé*

---

*Suite à la présentation en séance des propositions élaborées par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM) et des échanges entre les habitants, les techniciens et les élus, les priorités suivantes ont été retenues.*

*Comme annoncé en réunion, les participants sont invités à faire part de leurs remarques, avis, propositions, en s'adressant à l'adresse suivante [mairie6-8@marseille.fr](mailto:mairie6-8@marseille.fr) ou en contactant le 04 91 55 25 28.*

**1. Rendre possible la traversée du Boulevard Alexandre DELABRE par des bus de moyenne capacité (doublement de la capacité des navettes actuelles) pour le printemps 2025, en optimisant les places de stationnement résidents et en sécurisant les cheminements piétons et vélos.**

=> à très court terme faire réaliser par l'AGAM une étude complémentaire sur la traversée du Boulevard DELABRE développant un scénario d'aménagement en « **zone de rencontre\*** »

*\*Pour rappel il s'agit d'une zone limitée à 20 km/h, les piétons y sont prioritaires sur tous les véhicules sauf les transports publics guidés (exemple Tramways), le stationnement y est autorisé sur les emplacements aménagés, le double sens cyclable est généralisé et les entrées et sorties de zone sont annoncées par une signalisation – toute la zone est aménagée de façon cohérente pour bien sécuriser les piétons et vélos. Ce scénario doit permettre de dégager des places de stationnement supplémentaires, que l'étude devra dénombrer le plus précisément possible.*

**2. Empêcher les accès visiteurs à la rue Désiré PELAPRAT pour maintenir le maximum de places de stationnements riverains (70 cabanons annoncés en réunion)**

=> Ce sujet devra également être intégré dans l'étude complémentaire qui sera commandée à l'AGAM, avec pour objectif d'élaborer des propositions telles que :

**A court-terme :**

- mettre en place un « sens interdit sauf riverains » en entrée de rue,
- aménagement d'un « effet portail » à l'entrée de la rue,
- empêcher le stationnement anarchique sur l'angle DELABRE / PELAPRAT

**A moyen-long terme :**

- fermer l'entrée par des bornes automatiques ?

**3. préciser les conditions d'un passage du Village des Goudes au stationnement payant différencié entre habitants et visiteurs.**

=> La Mairie du 6-8 demande une étude sur ce point à la Mission Mobilité de la Ville de Marseille pour proposer des tarifs qui soient suffisamment dissuasifs pour les visiteurs.

Pour rappel : lors du questionnaire diffusé par la Mairie de secteur aux habitants et commerçants (nombre de réponses : 110 foyers, ce qui représente 322 personnes), à la question du passage au stationnement payant différencié les réponses se sont présentées comme suit :

- Favorable : 50%
- Défavorable : 43%
- Sans avis : 3%

**4. Autres sujets importants à traiter par la Ville de MARSEILLE :**

=> **Sécuriser à court terme le parking NAPOLEON : plusieurs hypothèses à l'étude :**

- Déploiement d'un plan de vidéoprotection.
- Surveillance nocturne par un prestataire de gardiennage.
- Augmentation des passages sur site des forces de l'ordre en soirée et la nuit (Police Municipale et Police Nationale).

=> **Augmenter l'offre de stationnement aux Goudes en étudiant la création de places supplémentaires sur le Terrain situé à l'arrière de la Chapelle Saint-Lucien-des-Goudes**

- La ville de Marseille travaille à obtenir un accord de principe du Diocèse de Marseille pour aménagement de places de stationnement sur cette parcelle (21 places possibles, selon les comptages établis par la Ville de Marseille).

=> **Obtenir de la Métropole une augmentation de l'offre de transports publics :**

- Deux stations Le Vélo supplémentaire pour les Goudes et Callelongue.
- Le développement de l'offre NAVETTE MARITIME sur une période plus large voire sur toute l'année
- La mise en place sur la Ligne 20 d'un bus de moyenne capacité doublant les capacités actuelle d'emport de passagers, avec une fréquence de 10 min et une amplitude de 5h à 22h.



=> La ville de Marseille étudie également le déploiement d'une offre de TOUK TOUK et POUSSE POUSSE pour la saison prochaine (ces modes de transports ont été proposés lors de la journée littoral sud apaisé du 6/10/2024.)

=> Ainsi que la mise au point d'un modèle économique pour créer une navette touristique type Colorbüs, en partenariat avec les restaurateurs et commerçants de la zone.

=> Enfin, la Ville de Marseille valorisera par de la signalétique et des actions de communication l'offre de parkings-relais en amont située en amont des Goudes, permettant aux visiteurs de stationner et d'accéder rapidement aux transports en commun, aux vélos ou à la navette maritime. Elle étudiera également les possibilité de création de parkings sur la zone du chantier LEGRE-MANTE.

**A NOTER** : afin de mieux connaître les modes de déplacements, le nombre de véhicules par foyer ainsi que de places de parking privées, **la Mairie du 6-8 va relancer l'enquête par questionnaire qui a été lancée avant la réunion du 28/11**, nous vous remercions de bien vouloir y répondre très nombreux.